

OFFRE D'EMPLOI

Officier municipal et inspecteur responsable de l'application des règlements d'urbanisme

Sommaire

Relevant du directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme, le titulaire du poste est responsable de l'application des règlements d'urbanisme et municipaux sur le territoire. Il analyse les demandes de permis et certificats, effectue des inspections, assure le suivi des infractions et conseille les citoyens et instances municipales.

Principales responsabilités

- Évaluer et délivrer (ou refuser) les permis et certificats d'autorisation en conformité avec les règlements municipaux, incluant zonage, lotissement, dérogations mineures, PIIA, règlements liés à l'environnement ou au patrimoine ;
- Répondre aux citoyens, traiter les plaintes et assurer le suivi des infractions ;
- Effectuer des inspections sur le territoire pour valider la conformité des interventions ;
- Rédiger des rapports d'inspection et maintenir les registres de permis, certificats et infractions ;
- Conseiller différents professionnels et partenaires sur les questions d'urbanisme et de construction ;
- Participer occasionnellement aux rencontres avec les conseils municipaux, comités consultatifs et instances judiciaires.

Compétences spécifiques

Le titulaire du poste doit démontrer des capacités d'écoute, de communication et de collaboration. Il possède un bon sens de l'autonomie et des responsabilités. Il fera preuve de rigueur et de minutie dans l'exécution de ses tâches ainsi qu'une bonne capacité d'analyse. Il sera habile à gérer les conflits et les situations difficiles. Il sera en mesure d'offrir un bon service à la clientèle.

Connaissances spécifiques

- Connaissances des lois, normes et règlements d'urbanisme et de l'environnement en vigueur.
- Expérience en inspection ou en urbanisme souhaitée.
- Connaissance du schéma d'aménagement.
- Bonne maîtrise du français écrit et oral.
- Logiciels : Suite Office, émission des permis.

Formation et expérience préalables

- Détenir un diplôme d'études collégiales en techniques d'aménagement et d'urbanisme ou une attestation d'études collégiales en inspection municipale.
- Posséder deux années d'expérience.
- Posséder un véhicule et un permis de conduire valide.
- Être disposé à des déplacements fréquents sur le territoire de la MRC.

Conditions

- Poste permanent temps plein (35 heures/semaine) ;
- Accès à des assurances collectives et un régime de retraite simplifié (6% employé et 6% employeur) ;
- Huit (8) congés payés durant la période des fêtes ;
- Neuf (9) congés personnels ou de maladie par année ;
- Allocation « mise en forme et culture » ;
- Activités sociales ;
- Environnement de travail sain et harmonieux ;
- Salaire annuel entre 54 514 \$ et 77 723 \$ selon la formation, les qualifications et l'expérience.

Les personnes intéressées à postuler sur ce poste peuvent soumettre leur candidature en déposant leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation auprès de M. Frédéric Desjardins, directeur du service d'aménagement et d'urbanisme, **au plus tard le 17 avril 2026 à 16 h**, à :

MRC de La Matapédia
Concours « OFFICIER MUNICIPAL ET INSPECTEUR RESPONSABLE DE L'APPLICATION DES
RÈGLEMENTS D'URBANISME »
420, route 132 Ouest, Amqui (Québec) G5J 2G6
rh@mrcmatapedia.quebec